

## Comité De Quartiers du 12/11/2024 à 19h00

### Relance concernant les sujets évoqués lors de notre précédente réunion des CDQ du 18 mars 2024

#### Point concernant le programme de logements à l'angle de la rue Jean Jaurès et de l'avenue Simon Vouet.

- Le CDQ, ainsi que les habitants des quartiers sont toujours dans l'attente d'une présentation du nouveau projet.

Le projet est-il toujours d'actualité ?

#### Point concernant les transports en communs

- Vous vous étiez engagé à mener une action auprès du Conseil d'Administration d'Ile de France Mobilités, pour tenter d'améliorer les services délivrés, à savoir des passages plus fréquents aux heures de pointes et un meilleur respect des horaires.

Que prévoit de faire le Conseil d'Administration d'Ile de France Mobilités ?

#### Point concernant la signalétique dans la ville et plus particulièrement dans notre quartier.

- Vous nous avez déclaré « qu'un appel à intérêt pour la signalétique d'intérêt local en vue d'autoriser une entreprise à installer du mobilier urbain sur le domaine public serait lancé en juin 2024 ».

Quel est le résultat de cet appel à intérêt, qu'est-il prévu et pour quand ?

#### Point concernant la contre-allée de l'Avenue de Saint Germain

- Lorsque vous avez validé notre compte-rendu, les travaux étaient en cours de réalisation.

Le travail qui a été réalisé ne peut que satisfaire les Marlyportains car il remet en valeur le quartier, qui devient plus agréable à vivre. La circulation des piétons et des cyclistes est améliorée ainsi que le stationnement des véhicules, qui reste toutefois largement mobilisé par le loueur de voitures.

#### Points concernant notre manque de médecin généraliste.

- Vous nous avez déclaré que la mairie recherchait activement des médecins en lien avec les partenaires santé (URPS, ARS, ...) et qu'un groupe « Santé en boucles de Seine » avait été créé en 2023 regroupant des élus des différentes villes de la communauté d'agglomération (dont le Port-Marly) pour traiter ce sujet qui est une problématique commune à de nombreuses villes franciliennes.

Quel est le résultat de vos démarches et celui du groupe « Santé en boucle de Seine » ?

#### Point concernant la bibliothèque qui est toujours inoccupée depuis maintenant plusieurs années.

- Vous nous aviez précisé avoir un projet d'aménagement de ce local pour abriter un Conservatoire Municipal des Arts en nous précisant qu'il pourrait être réalisé en 2026.

Un maître d'œuvre a-t-il été retenu et vous a-t-il remis un premier projet pour le réaménagement des locaux en « Maison communale des arts » ?

**Point concernant l'implantation d'une boulangerie au niveau de la nouvelle résidence avenue Simon Vouet.**

- Vous nous avez annoncé son ouverture d'ici la fin de l'année 2024.

Cette implantation d'une boulangerie est-elle toujours d'actualité et sera-t-elle ouverte pour la fin d'année.

**Point concernant l'ancien Buffalo Grill qui n'est plus en activité depuis plusieurs années.**

- Vous nous avez déclaré avoir commencé à rechercher des repreneurs, concernant ces bâtiments appartenant à la commune.

Où en est votre recherche et d'ici combien de temps pensez-vous que cette zone pourra être réaménagée ?

**Point concernant notre passerelle pour accéder à l'Île de La Loge.**

- Vous nous avez déclaré qu'à la suite de l'expertise judiciaire des solutions allaient être présentées au mois de septembre afin d'en choisir une avec l'ascensoriste ILEX, qui réaliserait les travaux nécessaires à la remise en service des 2 ascenseurs de sa fabrication.

Une solution a-t-elle été retenue et pour une réalisation à quelle date ?

**Point concernant le restaurant « le Porc Marly » qui est toujours critiqué par les habitants.**

- Vous nous aviez rappelé que le droit d'occuper le domaine public était octroyé sous certaines conditions et que vous alliez demander au propriétaire de respecter ses devoirs d'esthétique.

Que comptez-vous faire et sous quel délai pour que cet espace retrouve un aspect agréable, tant pour les consommateurs que pour les habitants du quartier ?

**Point concernant le restaurant « Le Brazza » qui est toujours critiqué concernant sa façade.**

- Vous nous avez déclaré avoir rencontré le propriétaire pour lui demander de procéder au ravalement de sa façade très dégradée, tout en lui rappelant qu'une subvention pouvait lui être attribuée.

Le propriétaire vous a-t-il fait part de sa décision, et dans la négative, que comptez-vous faire pour le convaincre de procéder à une remise en état de cette façade ?

**Point concernant l'installation prochaine d'une péniche/berge/restaurant sur l'île de la Loge ?**

- Vous nous aviez annoncé que la chaîne de restaurants « Les Bistrotis Parisiens » avait un projet pour l'installation d'une péniche qui serait amarrée sur la berge de l'île de la Loge, à gauche de la passerelle et que la structure en bois, peinte en jaune, qui a été déplacée sur l'île pourrait être utilisée par ce restaurateur.

Ce projet est-il toujours d'actualité et si oui, l'ouverture est-elle toujours programmée au printemps 2025, comme vous nous l'aviez annoncé ?

**Point concernant l'aménagement, au niveau des marches gradins de la terrasse Sisley, d'un espace sur la berge afin d'avoir une vue sur la Seine et l'extrémité aval de l'île de la Loge.**

- Vous nous aviez précisé que cet aménagement, qui nécessitait le déplacement de l'actuelle péniche « Le Pélican » sur un emplacement à créer, n'avait pas été acceptée par VNF, mais que la Mairie allait renouveler cette demande après les JO et restait optimiste pour obtenir cette autorisation.

Si ce projet est toujours d'actualité, quelles sont les dates de cet aménagement (déplacement de la péniche, nettoyage de la berge, aménagement d'un espace) ?

**Point concernant le « Chemin des Hérons » et son entretien jugé insatisfaisant.**

- Vous nous aviez précisé que les espaces verts du « Chemin des Hérons » n'étaient pas entretenus par le personnel de la Mairie mais confiés à une entreprise extérieure qui ne rendait pas satisfaction et qui était en cours d'être remplacée.

Ce changement de prestataire a-t-il été réalisé ?

**Point concernant les conteneurs proches de la place du marché qui sont très dégradés.**

- Vous nous déclarez que la Mairie, via les caméras, avait identifié ceux qui chargent et cassent les conteneurs, et que vous aviez donc prévu de déclencher des actions auprès d'eux, pour que ces dégradations cessent.  
Un des problèmes que vous aviez également constaté grâce aux caméras, était que certains restaurateurs du quartier déposaient leurs déchets dans ces conteneurs, alors qu'en tant que professionnels ils étaient tenus, de les faire enlever à leur charge, par un prestataire extérieur.

Avez-vous donc exigé des restaurateurs de respecter le matériel et leurs obligations, avez-vous constaté qu'ils les respectaient et dans la négative qu'avez-vous envisagé de faire ?

**Point concernant le stationnement sauvage sur la place devant le « BRAZA » et dans les rues adjacentes (rue Jean-Jaurès et rue de Paris)**

- Vous nous avez confirmé que la vidéoüberalisation et la police municipale étaient bien opérationnelles, mais nous constatons toujours un stationnement anarchique devant le BRAZZA.

Pourriez-vous mener une campagne plus agressive auprès des contrevenants afin de faire respecter cette interdiction de s'arrêter sur la place et dans les rues adjacentes ?

**Point concernant notre marché du samedi matin.**

- Nous vous avons demandé de promouvoir notre marché auprès des citoyens et vous vous étiez engagé d'organiser des manifestations pour attirer la population et leur faire découvrir leur marché.

Que comptez-vous faire pour redynamiser notre marché, pour attirer de nouveaux commerçants et pour inciter les Marlyportains à le fréquenter, ce qui participe largement aux échanges entre les habitants du quartier ?

## Nouveaux sujets évoqués lors de notre réunion du 12 novembre 2024

### **Point concernant le marchand et réparateur de cyclomoteurs.**

- Nous constatons que la nuit et même les week-ends des motos restent sur le trottoir de l'avenue Simon Vouet et sur l'espace de stationnement route de Versailles, alors que selon l'article R 417-12 du code de la route, la durée maximale de stationnement sur la voie publique est limitée à 7 jours sauf décision contraire que vous auriez prise. Si ces véhicules restent la nuit et les week-ends c'est probablement parce qu'ils n'ont pas été confiés au marchand/réparateur de cyclomoteurs ou tout simplement parce qu'ils sont abandonnés.

Pourriez-vous faire le nécessaire pour que l'aire de stationnement devant le réparateur de cyclomoteurs de la route de Versailles, soit libérée la nuit ainsi que le week-end et que ce soit l'occasion de le nettoyer ?

Pourriez-vous également faire le nécessaire pour que le trottoir devant le marchand de cyclomoteurs de l'avenue Simon Vouet, soit libéré la nuit ainsi que le week-end ?

### **Point sur les aires de jeux.**

- Pour ce qui nous concerne, nous n'avons aucun retour, positif comme négatif, au sujet des aires de jeux.

Pourriez-vous nous dire si vous avez reçu des critiques ou des plaintes concernant les aires de jeux ?

### **Point concernant nos échanges avec les Marlyportains**

#### **la possibilité de mieux communiquer avec les Marlyportains de nos quartiers.**

- Nous souhaiterions élargir notre communication avec les Marlyportains en diversifiant les canaux pour les tenir informés de nos initiatives communes et les encourager à partager leurs commentaires, qu'ils soient positifs ou négatifs. À cette fin, nous envisageons plusieurs méthodes pour les contacter et susciter leurs réactions :
  1. Par le biais du journal « Le Marlyportain », avec un article incitatif à prendre contact avec nous et à partager leurs adresses électroniques,
  2. À travers « Les panneaux d'informations de la mairie », avec votre accord et suivant un modèle que vous pourriez nous fournir,
  3. Via « Le site internet de la ville », dans la section Conseil de Quartier, après une validation du service de communication de la mairie,
  4. Par l'intermédiaire des « Membres des Conseils Syndicaux » des résidences de nos quartiers, qui pourraient relayer nos informations et nous transmettre les retours des résidents.

Seriez-vous disposé à soutenir l'activation de ces moyens, en particulier pour nos trois premières propositions ?

En ce qui concerne notre dernière proposition de communication, si nous ne nous trompons pas, vous avez les coordonnées des syndics et/ou des membres des conseils syndicaux des copropriétés de nos quartiers. Pourriez-vous les informer de nos intentions et leur demander de nous contacter afin de nous aider à déployer ce canal de communication ?

### **Point concernant l'organisation d'un « Vin chaud & chocolat chaud » de fin d'année.**

- À nouveau cette année, nous prévoyons d'organiser une « Dégustation de chocolat et vin chaud ainsi que de petits gâteaux que chacun aura préparés ».
  - Pour cette manifestation nous avons retenu la date du 15 décembre fin d'après-midi, sur la place du marché,
  - Nous prévoyons de solliciter les commerçants du quartier (Super U, Inter Caves, Le Porc Marly, Le Bistrot Italien, La P'tite Marche et l'Épicurien) et s'ils le veulent les enfants des centres de loisirs,
  - Nous prévoyons également de contacter les membres de la chorale pour l'animation de cette manifestation.

Pourriez-vous dès à présent communiquer cette date aux Marlyportains ?

Pourriez-vous nous prévoir les aménagements et nous réserver le matériel que nous avons l'habitude de vous emprunter pour cette manifestation (Barnum, bâches du marché, tables, chaises plaques électrique pour le vin chaud et pour le chocolat chaud, etc.) ?

**Fin du Conseil De Quartiers du 12/11/2024 à 20h00**